

# Licenciements : des managers adeptes de la pensée magique

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1483

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1010640>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Une votation n'est pas une pétition

**Essai de démocratie directe  
autour de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc.  
A question mal posée, résultat mitigé.**

**D**u plébiscite de Louis-Napoléon Bonaparte aux «deux questions en une» (la suppression du Sénat et l'institution des régions) de de Gaulle en 1969, la démocratie directe n'a pas bonne réputation chez nos voisins français. Même lorsqu'il y a véritablement une question à trancher (l'élection directe du président de la République ou le premier élargissement de la Communauté européenne, par exemple), le débat est souvent obscurci par des querelles de constitutionnalité ou des arrière-pensées politiciennes.

## Transit international via le Mont-Blanc

Au niveau local, quelques honorables exceptions sont cependant venues racheter le tableau. Par exemple en ville de Grenoble pour décider d'installer un tramway. La vo-

tation qui vient d'avoir lieu dans trois communes proches du tunnel du Mont-Blanc n'est, elle, pas un modèle du genre.

La disproportion entre l'objet (l'exploitation d'un ouvrage intégré dans le réseau routier national et international) et le périmètre consulté (13500 habitants), rappellera aux Suisses le temps des débats de la fin du siècle passé sur la double majorité souhaitable ou non entre l'échelon national et l'échelon local, pour les centrales nucléaires ou les autoroutes. Mais c'est surtout le libellé de la question qui, ici, est choquant:

«Considérez-vous que le transit international des poids lourds dans la vallée de Chamonix, via le tunnel du Mont-Blanc, soit compatible avec les équilibres naturels et écologiques du massif du Mont-Blanc, la santé et la sécurité de ses habitants et de ses visiteurs?»

Autrement dit, une opinion, pas une dé-

cision. Il n'est pas étonnant qu'une majorité des citoyens intéressés y souscrivent, et ce qui devrait en réalité être considéré comme une pétition, dans la tradition des «cahiers de doléances» présentés à l'autorité supérieure, mérite certes d'être pris en considération. Mais au moins deux éléments manquent pour en faire la véritable votation d'un électorat adulte: une décision à prendre («Acceptez-vous la réouverture du tunnel du Mont-Blanc au transit international des poids lourds?» ou «Souhaitez-vous l'interdiction du transit international des poids lourds par le tunnel du Mont-Blanc?»), et, corrélativement, une campagne contradictoire à laquelle il appartient de faire ressortir la variété des arguments pour et contre. La pétition est un acte unilatéral, une votation démocratique voit deux camps faire campagne pour peser sur un résultat qui leur importe. *fb*

## Licenciements

### Des managers adeptes de la pensée magique

**L**e ralentissement conjoncturel apporte son lot quasi quotidien de licenciements. On connaît le raisonnement: la réduction des effectifs permet d'abaisser les coûts, d'améliorer la marge bénéficiaire et par là même de faire monter l'action à la bourse.

L'observation empirique ne confirme pas ce raisonnement. Plusieurs études réalisées aux Etats-Unis montrent que la ma-

jorité des entreprises ayant procédé à des licenciements n'ont pas obtenus les gains espérés.

Selon Norbert Thom, professeur d'organisation et de gestion du personnel à l'Université de Berne, les licenciements massifs ne sont pas gérables. Souvent ce sont les meilleurs employés qui quittent l'entreprise, avec comme conséquence une perte de savoir-faire et une perturbation de la communication inter-

ne. Perte de confiance dans la direction et baisse de la motivation pèsent sur la productivité.

Les dirigeants d'entreprise semblent particulièrement séduits par une réduction de 10%. Mimétisme ou chiffre magique? Toujours est-il que le nombre de licenciements semblent plus relever d'une réaction de panique et d'un manque d'imagination que d'une stratégie rationnelle.

Pourtant d'autres solutions existent. Ainsi l'entreprise américaine Lincoln Electric – un milliard de dollars de chiffre d'affaire – assure la garantie de l'emploi après trois ans d'ancienneté. En contrepartie, le personnel accepte des baisses de salaires et des changements temporaires d'affectation en cas de difficultés conjoncturelles. *jd*

Source: *Tages Anzeiger*, 25. 08. 01